

Alcatel-Lucent considère la cession d'actifs non stratégiques

Après avoir annoncé supprimer [5490 postes dont 1430 en France](#) et présenté des [résultats trimestriels](#) décevants, **Alcatel-Lucent** envisage la vente de certaines de ses activités, rapportent Reuters et *La Tribune*.

Pour renforcer son bilan et rembourser une partie de ses dettes (2,2 milliards d'euros d'ici à 2015), l'équipementier réseau franco-américain considère « *différentes alternatives* », dont la cession d'actifs non stratégiques tels que les câbles sous-marins et le matériel de téléphonie d'entreprise.

Les repreneurs potentiels

Dédiée à la fabrication, l'installation et la maintenance d'infrastructures, la division câbles sous-marins d'Alcatel-Lucent emploie près de 800 personnes en France, selon les syndicats. Des acteurs comme le Français Nexans et l'Italien Prysmian pourraient être intéressés.

Quant à l'entité matériel de téléphonie à destination des entreprises, elle pourrait attirer des groupes comme le Canadien Mitel et le Germano-Américain Siemens Enterprise Communications.

Après [la vente de Genesys](#) à Permira pour 1,5 milliard de dollars l'an dernier, la cession de ces deux entités rapporterait au moins 400 millions d'euros à Alcatel-Lucent, d'après Goldman Sachs. Cette somme pourrait être complétée du fruit d'une autre vente, celle de l'entité dédiée aux systèmes de radiofréquences (Radio Frequency Systems – RFS).

Outre la cession d'actifs, Alcatel-Lucent, qui a enregistré au troisième trimestre de son exercice fiscal 2012 une perte de 146 millions d'euros, cherche également à monétiser son portefeuille de 29.000 brevets, mais ne souhaite pas accorder de licences « *à n'importe quel prix* ».

Dans cet esprit, l'accord de licence avec le courtier **RPX** a été modifié.

Voir aussi

[Quiz Silicon.fr – Le vocabulaire des télécoms](#)